





M. Pf.

19229 **Charpentier**, Pierre. Lettre addressée à Fr. Portes par laquelle il monstre que les persecutions des eglises de France sont advenues, non par la faulte de ceux qui faisoient profession de la religion, mais de ceux qui nourrissoient les factions et conspirations, qu'on appelle la cause. S. l. 1572. 36 ff. Vél. — Rosenthal (Munich) — 60 —

Haag III, 347—48 I: „La plus révoltante de toutes les justifications de la Saint-Barthélemy".

LETTRE DE PIERRE Charpentier Iuriſconſulte, addreſſée à François Portes Candiois, par laquelle il monſtre que les perſecutiõs des Egliſes de France ſont aduenues, non par la faulte de ceux qui faiſoient profeſſion de la Religion, mais de ceux qui nourriſſoient les factions & conſpirations, qu'on appelle la CAVSE.











1572.

LETTRE DE PIERRE CHARpentier Iurisconsulte, addressée à François Portes Candioys.



Ostre proces de sainct Germain demeure enseuely par la mort soudaine de Seuc qui faisoit voz affaires en mon absence,& moymesmes qui vous escris la presente suis mort,estant pour la quatriesme fois en exil de France en Allemaigne. Car en noz liures l'exil est vn espece de mort. Mais ie crains bien fort Portes mon amy, que les nations estrangeres excitées par l'auctorité des anciens Philosophes qui estimoiẽt indignes de pitié ceux qui endurẽt les peines qu'ils ont meritées, ne nous chassent hors de leurs limites comme infames & detestables, soudain qu'ilz entendront que non pour la religion,comme auparauant,mais pour la Cause nous auons este chassez hors de noz pays.Or afin que ie me puisse purger de ceste Cause, tant enuers vous qu'enuers tous les hommes de bien d'Allemagne & de Souysse, Ie vous ay bien

voulu aduertir par la preſente eſcripte grosſierement & d'vn nouueau ſtyle, que ie ne me ſuis iamais meſlé de ceſte Cauſe mais au contraire, cõme ayant eſté la ſource de tous noz maux, ie ne m'y ſuis iamais enrollé, & l'ay touſiours eu en horreur cõme vne dangereuſe peſte. Car que peult auoir eu de cõmun ceſte Cauſe (qui n'eſt autre choſe qu'vne illicite aſſemblée & faction de quelques vns des noſtres qui ne ont voulu vſer de la paix & viure paiſiblement, pour interrompre le repos public, enfraindre & violer les ordonnances de noſtre prince) auec ma nature paiſible, & ma profesſion de Iuriſprudence; qui ne conſiſte qu'en l'obſeruation & reuerence des Loix, & qui punit treſgriefuement les ſeditieux, & tous ceux qui les meſpriſent? Ie m'eſtois fort reſiouy, & embraſſois la liberté qui nous auoit eſté baillée par noſtre Roy Charles comme vn don de Dieu ſi long temps & ſi fort deſiré par nez predeceſſeurs. Mais ſoudain que i'ay cogneu que ceſte damnable Cauſe ne tendoit au ſeruice de Dieu, mais au contraire à vne meſchante & ſeditieuſe rebellion, ie m'en ſuis du tout retiré, & n'y ay iamais adheré,

voyant qu'elle deſtournoit les cœurs de la foy & obeiſſance que nous deuós tous à noſtre Roy, de laquelle nul vray François ne ſe peult deſtourner ſans la perte de ſon ame. I'ay penſé que noſtre Roy Charles eſtoit enuoyé du Ciel pour eſteindre ces feux qui nous conſumoient du temps de Françoys & Henry ſes pere & ayeul. Ie me ſuis contenté de ce qu'il m'eſtoit permis de viure en paix & tranquillité ſouz ſa protection. Mais quant à ces fauteurs de la Cauſe, qui tendoient à autre choſe qu'à l'eſtabliſſement de la Religion, & s'eſtudioient à nouueautez, ie leur ay ſouuentesfois predict les calamitez & tempeſtes dont nous ſommes maintenãt opprimez auec eux. Ce que ceux qui reſtent des affectionnez à ladicte Cauſe, ne me ſçauroient nier. Or nous ſommes tous perduz: ſi vous m'en demandez particulierement l'occaſion, ie ne vous la puis dire, ſeulement vous puis dire que nous ſommes perduz, & du tout perduz, ſi Dieu ne nous ayde. Mais vn ſeul poinct me tourmente fort, c'eſt que nous endurons pour les faultes d'autruy, & ſommes fort marris que nous, qui ne nous addon-

nons à autre, qu'au repos & à la pieté, ayõs souffert naufrage auec les seditieux auec lesquelz nous ne nous estions iamais meslez, mais au contraire nous en estions du tout separez de faict & de volonté. Ce que vous pourrez mieux congnoistre par la marque qui nous distinguoit d'auec eux. Car les nostres estoient doux & pacifiques, contens de leur presente fortune, & de la clemence de leur Prince. Eux au contraire, turbulents, esleuez, & non contents de la liberté de conscience & exercice de religion qui leur estoit octroyé, ilz vouloient tout renuerser, se nourrissoient de seditions, & prenoient l'incertain pour le certain.

Bref toutes les marques par lesquelles en l'escripture saincte on peult discerner les bons d'auec les mauuais, nous separoient d'eux. Ilz faisoient asiduellement conuenticules & assemblées, là ne se parloit n'y de Dieu, n'y de Paix, n'y de tranquillité. Les propos qui s'y tenoient n'estoient que de guerres & esmotions. En public ilz mettoient en auant le pretexte de la Religion, en secret ilz ne bastissoient rien que guerres

& diſſentions. Et comme Minos & Lycurgue, ilz fondoient le principal appuy de leur Republique ſur leurs armes. Ainſi toute l'eſperance de leur Cauſe repoſoit du tout ſur leurs forces. Et non contents de la calamité des guerres paſſées, dont on voit encores la France toute ruinée, ilz vouloient (afin que i'vſe des motz de Samuel) deuorer perpetuellement la France de leur glaiue. Et toutesfois leur pretexte eſtoit, qu'ilz vouloient maintenir leurs Egliſes en pleine liberté, laquelle ilz diſoient n'auoir entierement par l'Edict de Pacification.

A ces peruerſes entreprinſes nous nous oppoſions virillement, car nous eſtions pluſieurs de bon aduis qui eſtions addonnez tant ſeulement à la tranquillité & vraye pieté, & deteſtions les guerres, principallement Ciuilles, auſquelles (comme dict l'eſcripture ſaincte) l'amertume giſt en la queue. Nous mettions en auant le repos & tranquillité, & deteſtions les armes. Eſtions d'auis de changer les lances en coultres, & les eſpées en beſches. Nous diſions qu'ilz n'eſtoient eſmeuz d'aucun zele à maintenir

la liberté Chreſtienne, mais que ſoubz ce beau pretexte de liberté ilz vouloient couurir leurs conſpirations, & qu'il aduiendroit, s'ilz ne ſe deſiſtoient de leur entrepriſe, qu'ilz ſeroient en bref frappez de la main de Dieu, comme paroys blanchies, pource qu'il eſt eſcript d'eux, Ayans la liberté pour pretexte de malice. Car iamais en aucun ſiecle ſi entiere paix ne fut donnée aux Egliſes, que celle qui nous a eſté donnée en noſtre temps, par la benignité du Roy Charles, de ſorte que nous auons peu vrayement dire, ce que dict Nicephore de ceſte grande paix des Egliſes, qui fut renouuellée ſoubz l'Empire de Martian, qu'en noſtre temps les ſiecles ont eſté d'or.

Les Hiſtoriens nous teſmoignent que depuis Galien iuſques à Diocletian, la paix a eſté treſgrande aux Egliſes.

Les principaux poinctz de telle felicité eccleſiaſtique nous ſont racomptez par Euſebe, en ce qu'il dict que les Empereurs donnoiēt aux Chreſtiens les gouuernemens & dominations ſur les Gentilz, & par leurs Edictz leur octroyoient

toute

toute liberté & seureté. Nous auons eu tout cela,& encores plus, ayans eu le Roy si debonnaire, que les Papistes nous portoyent enuie & se playgnoyent de ce que nous estions preferés à eux, disans qu'estans enfans de l'ancienne Religion,& fils aysnez de Prince, l'ancienne loy de Dieu ne permettoit qu'ils marchassent derriere les posthumes de la nouuelle religiõ,leurs prescheurs alloyent publians de nous ce que le tribu de Iuda disoit des dix tribus, desquels il se plaignoit, de ce qu'ils luy auoient esté preferez par Dauid, disant: *Ils ont desrobé le cœur du Roy*. Et à la verité ce bon Prince nous a esté si doux, qu'aucun ne sçauroit nier(s'il n'est du tout empoisonné de ce noir venin de la cause) que ce Roy plain de toutes vertus ne nous ayt fauorisé iusques là, que d'auoir reçeu humainement, & orné en ce qu'il à peu, ceux mesmes qu'il sçauoit faire tous les iours assemblées illicites au dommage de luy & de son Royaume, à fin de les gaigner par douceur & les destourner de leur miserable entreprinse, imitant en cest endroit Auguste, lequel ayant esté aduerty que Cima neueu de Pompee luy dressoit em-

bufches, l'ayant faict venir à foy le traicta fort humainement, le fit feoir pres de foy, & luy offrit le Confulat pour luy amolir fon courage, & le rendre fien, ce qu'il fit. Quant à nous congnoiffans que toutes ces chofes fe faifoient fi liberalement par le Roy, & au contraire que ceux de la Caufe demeuroient obftinez en leurs malheureux propos, nous eftions tous marris, & contrainctz de confeffer auec les Papiftes, que le Roy, bien que d'ailleurs rempli de toutes vertus, auoit le vice de Theodofe le Ieune, & Alexis Cómene Empereurs, c'eft à fçauoir la trop grande clemēce, pour laquelle, comme nous tefmoigne l'Efcriture Saincte, Dieu à iadis chaffé les Roys de leurs Royaumes. Et combien que le Roy retinft la religion de fes ayeulx neantmoins iamais il ne parla mal de la noftre, nommant nous, & ceulx de noftre religion de noms treshóneftes tāt en public qu'en particulier, s'abftenant, & commandant par fes edicts qu'ō s'abftint de ces vilains noms que les Papiftes fouloient nous dóner, d'heretiques, feditieux, & crimineux de leze Maiefté, ne permettant en façon du monde que nous fuf-

ſions prouoquez de faict ny de parolles. Et pour le regard de nos miniſtres, il a renouuellé de noſtre temps ce ſainct & celebre edict de Valentinian, qui deffendit à toutes perſonnes de n'irriter ny prouoquer les Miniſtres de l'Egliſe, comme eſtãs laboureurs du champ de Ieſus Chriſt & procureurs du grand Roy. Et en compoſant les edicts de paix, il commanda qu'on effaçaſt les parolles qui s'y trouueroient aigres, & qu'on y en miſt au lieu de douces, & qui n'euſſẽt aucune aigreur, àfin qu'il ne ſẽblaſt poĩt qu'il voulſiſt marquer de parolles ceux qu'il ẽbraſſoit cõme treſfidelles ſubiects. Enquoy, comme en pluſieurs autres choſes il monſtroit la douceur de ſon eſprit, & combien il eſtoit eſloigné du naturel des Princes, qui faiſans bien aux perſonnes attachent leur honneur de parolles. Enquoy auec iuſte cauſe eſt reprins Nerua, lequel lors qu'il donna la paix aux egliſes des Chreſtiens, & qu'il fit eſlargir leur priſonniers, il coucha ſon edit en ces termes, Qu'il vouloit q̃ tous les coupables d'impieté fuſſẽt abſoulz, quoy diſant il marquoit d'impieté les vrays culteurs de pieté. Bref, toutes & quantesfois

que sa Maiesté s'est trouuée aux iugemẽs des proces d'entre nous & les Papistes, elle s'est rendue si fauorable enuers nous, que les Papistes en murmuroiẽt bien fort, disans que le Roy n'estoit gueres esloigné de nostre religion comme anciennement plusieurs soupçonnoient Alexandre Seuerus d'estre Chrestien souz ombre qu'il fauorisoit les Chrestiens en ses iugemẽs. Mais le bõ Prince encores qu'il entendit bien que si vn peuple est mal edifié de la religion de son Prince, il ne luy obeit pas volontiers, d'autant qu'il tolere plus volontiers ses mœurs corrõpues que sa doctrine peruertie, à l'exẽple de l'Empereur de Constantinoble, qui abandonna BASILISCVS tenant la religiõ peruerse, pour prendre Zenõ Prince de mauuaises mœurs, mais de religion bonne: Aussi qu'il auoit ouy dire que du tẽps de Lotaire, le Roy de Bulgarie auoit esté fort affligé & presque depossedé de sa couronne par les siens pour mesme cause, neantmoins encor qu'vn tel danger ne fust à despriser, il ne chãgea point pour cela de courage enuers no', & ne laissa de nous faire cognoistre en tout & par tout cõbiẽ il nous auoit

pour aggreables, nous accordant toutes choſes de fort bon cœur, & ne voulāt en façō du monde nous deſplaire pour plaire aux Papiſtes, qui le preſſoient fort, & les plainctes deſquelz eſtoiēt par luy ſagemēt diſſimulées,& virilement reprimées. Et quād les principaux des Papiſtes delibe-rās en ſon conſeil priué de la tranquillité du Royaume luy mettoiēt en auant ceſte ſentence de Diocletian, que le Royaume ne pouuoit eſtre remis en ſon premier e-ſtat,ſi premier la varieté des religions,n'e-ſtoit oſtée,& chacun contraint de retour-ner à ſon ancienne religion,& que s'il en-ſuyuoit l'ordre qui auoit eſté tenu par ſon pere & ſes predeceſſeurs, la choſe publi-que ſeroit bien regie & conſeruée,luy re-monſtrans que luy meſme deuoit mettre la main à chaſſer ceſte nouuelle & eſtran-gere religion, & en cela imiter Paul Æmil conſul, lequel, quand le Senat fut d'auis qu'il falloit demolir les autels eſtrangers d'Iſis & de Sirapa, ne ſe trouuant aucun manouurier qui y oſaſt mettre la main, a-pres auoir deſpouillé ſa robe, print vne hache, & en donna contre les portes de leur temple, diſans que le Roy deuoit

faire le ſemblable, & alleguans pluſieurs autres raiſons pour l'exorter à ce, luy ſe monſtrant ferme & conſtant pour l'obſeruation de ſon edict de paix ne leur vouloit preſter l'oreille, mais leur faiſoit la meſme reſpõce que l'Empereur Michael fit iadis à Nicephore qui le vouloit aigrir par lettres contre ceux qui ne vouloient honorer les images, Ie ne contraincts perſonne à la religion. Semblablement aux moynes, Sorboniſtes, & autres ſemblables, qui par harangues elaborees & vehementes l'auoient voulu enflamber contre nous, il leur fit vne reſponce ſemblable à celle que fit Iouinian l'empereur aux Macedoniens qui l'auoient voulu eſmouuoir par pluſieurs calumnies contre les Catholiques, ſçauoir eſt qu'il deteſtoit les contentions, & aymoit & honoroit ceux qui viuoient en bonne paix & cõcorde. Et tout ainſi q̃ le meſme Iouiniã ĩpoſa ſilẽce à Lucius preſtre Alexãdrĩ qui par frequẽtes lettres accuſoit & calũnioit Athanaſe Eueſque Catholique, ſemblablement noſtre Roy ſupprima les eſcriptz diffamatoires de ſemblables gens qui ne tendoient qu'a troubler, & leur impoſa ſilence. Bref

en toutes choſes ſa clemence a eſté telle enuers nous, que vrayement nous auons peu dire ce qu'anciennemẽt on a dict de la grãde tranquillité des egliſes du temps de Maurice. En l'egliſe du Seigneur pieté & felicité marchoiẽt enſemble. Car quãd les anciens ont voulu dire aux plus mauuais temps que les egliſes eſtoyent affligees ils ont noté qu'il n'eſtoit point permis aux egliſes de conuoquer preſches & ſinodes, comme au temps de Licinius. Au contraire quant ils ont voulu remarquer vne grande tranquillité aux egliſes, ils ont dict qu'ils ſi faiſoient pluſieurs & frequents ſinodes & aſſemblées. Nous auons eu toute liberté, ſeureté, & frequence de Sinodes, & telle que l'antiquité n'en à eu de plus grandes, ce que vous auſſi Portes, auez aſſez congneu. Car ce bon paſteur qui adore la Candide, & penſe qu'il n'y ait autre Deité qu'elle, vint de voz quartiers pour aſſembler le Sinode, & y preſider au grand regret de tous les gens de bien. Il a contrainct le Parlement de publier les edicts de pacification pour vne plus grande ſeureté & liberté. Le Parlement ſe deffendoit par l'auctorité des anciennes loix

à l'exẽple du Senat Romain, lequel quãd il eut fait mourir Apollonius Chrestien contre les loix d'Antonius qui deffendoient qu'aucun ne fust puny pour la religion Chrestienne, s'excusa disant qu'il auoit des anciennes loix par lesquelles il n'estoit permis de laisser eschapper aucun qui se cõfessast Chrestiẽ. Mais nostre bõ Roy ne reçeut ny approuua sẽblables excuses, & ordõna que les nouuelles loix derogeroient aux premieres, & que selon elles les iugemens seroient dõnez. Et ayãt entendu que plusieurs prenoient en mauuaise part ceste publication d'Edictz, disans de luy ce que iadis on disoit de Maximinus qui commandoit de publier des edicts pour la liberté des Chrestiens, sçauoir est que le Prince faisoit ses edicts par ignorance, nostre bon Roy esmeu de semblables propos pour monstrer qu'il ne les auoit point faicts ny par ignorance ny par surprinse, ains auec plaine cognoissance de cause à voulu souuentesfois assister à la publication de ses edicts luy mesmes, & plusieurs fois à discouru fort disertement sur les raisons qui l'auoient induit à faire son edict de pacificatiõ. Entre tous les

les Edicts qui ont esté anciennemẽt faicts en faueur des Chrestiens, celuy que Maximinus fit publier estant prest de mourir est principalement celebré, par lequel il ordonna que tous Chrestiens fussent remis sans rien payer, en tous leurs biens qui leur auoient esté occupez par le fisc, ou par les citez, ou qui auoient esté autrement donnez ou vendus à des particuliers, Par lequel edict Maximinus fauorisa aux Chrestiens au dommage du tiers achepteur ou possesseur, contre droit & iustice. Mais les Chrestiens n'ont senty aucune commodité de cest edict durant la vie de Maximinus ny apres sa mort. Mais nous auons reçeu grande commodité de ces edicts par la clemence de nostre Roy, qui n'a iamais cessé iusques a ce que la chose fust paracheuee, & que nous fussions du tout remis en despouillant les possesseurs de bonne foy, sans qu'il nous coustast rien. D'auantage il se fioit beaucoup plus à ceux de nostre religion qui n'auoient iamais varié qu'à ceux qui auoient suiuy tantost l'vne part, tantost l'autre, iugeant ce prince tressage que ceux cy entretenoient en leur cœur vn mon-

ceau d'impietez recueillies de plusieurs religions diuerses. Ainsi ce bon prince les mesprisant taxoit couuertement leur inconstance, à l'exemple de Leon Empereur qui n'auoit voulu mettre l'Empire entre les mains de Zenon, pource qu'il auoit varié en la religion, mais auoit esleu pour son successeur son fils, qui n'auoit tõbé en semblable vice que le Pere. Chacun sçayt de quelle humanité & liberail à receu & traicté les Ambassadeurs des Princes Allemans de nostre religion, qui parloient pour nostre liberté, & eux mesmes peuuent tesmoigner comme ilz furent renuoyez honnorablement auec presens & impetration de ce qu'ils demandoient, Il leur promit de nous donner tout exercice & seureté de nostre religion, il n'a point mis cela en longueur, il n'a point adiouxté de condition. Ce bon & liberal Prince n'a point voulu imiter hunnericus hundrius Roy des Vandales, & des Alains, auquel quand l'Empereur Zenon eut demandé par ses ambassadeurs la paix pour les eglises Chrestiennes, & speciallement pour celle de Carthage, il otroya vrayement l'exercice

de religion à tous les Chreſtiens qu'il auoit en ſa ſubiection, mais à telle condition que ceux de ſa ſecte auroient ſembablement exercice de la leur dans Conſtantinoble & par tout l'Orient. Mais ce Prince liberal n'a point voulu vſer de ces reciproques demandes, non du tout iniques & hors de raiſon enuers les Princes d'Allemagne, & la Royne d'Angleterre, Car il nous à donné entiere liberté à leur requeſte ſans exceptions ny conditions quelconques.

Et ne s'eſt point courroucé contre les noſtres de ce qu'ilz ſollicitoyent les Princes eſtrangers à parler pour eux.

Car ceux qui demandent par autruy ce qu'ils deuroient demander eux meſmes ſemblent ſe defier de la clemence de leur Prince, & telles choſes ont accouſtumé d'engendrer grandes defiances en l'endroit des Princes ſoupçonneux. Mais noſtre Prince treſdebonnaire ne s'eſt point offencé de telles choſes que les autres ont accouſtumé de punir en leurs ſubiects.

117

Car il eſt deffendu au ſubiect de negotier auec l'eſtrãger ſans le cõgé de ſonprince. Et a ceſte cauſe on dit que Theodorus Eueſque d'Antioche fuſt iuſtement enuoyé en exil, pource qu'en cachette & au deſçeu du Prince d'Arabie ſon ſeigneur, il auoit eſcript vne lettre à Cõſtantinus, Auſſi Sapor Roy de Perſe chaſſa Simeon Eueſque, pource qu'il eſtoit trop familier de l'empereur de Rome. Mais noſtre Prince n'a tenu compte de ces choſes, ne voulant à l'exemple d'Ageſilaus eſtre iuſte, & vſer de ſon droit à l'encontre de nous qu'il aymoit. Il s'eſtudioit du tout à conſeruer la paix entre nous & les Papiſtes, & ſi gouuernoit en telle maniere, & tenoit vn tel moyen que le cours des deux religions eſtoit fort tranquille en ſon Royaume, & par ſa grande prudence & vigilance nous rendoit facile vne choſe qui ſembloit du tout impoſſible. Il fut publié vn edict du temps de Rotaire Roy des Lombards, que par tous les lieux d'Italie il y auroit deux egliſes & deux Eueſques, l'vn Catholique, l'autre Arrien : tant qu'il pleuſt à Rotaire, la paix dura en Italie entre les deux egliſes, mais lors qu'il eut changé d'opini-

on & qu'il ne se soucia plus d'interposer son authorité à la conseruation de ceste tranquillité, la paix fut soudain rompue entre les deux eglises. Mais nostre paix a esté interrompue, non par la faute du Roy, mais par nostre propre vice, & par nos factions, Car nostre Roy est tousiours demeuré en mesme volonté de garder son Edict, & par luy il nous estoit loysible de viure en repos & tranquillité. Sçachez donc en brief par quelz moyens & par quelles factions, & machinations des meschans hommes nous sommes decheuz d'vn si grand repos & tranquillité ou nous estions. Enquoy à fin que les meschans qui sont à l'entour de vous ne disent que ie controuue aucune chose, i'appelle Dieu à tesmoing que tout ce que ie diray ne sera ny en faueur de nostre Roy, ny en hayne ny charge d'aucun. Ceux qui m'ont congneu de longue main sçauent combien ie suis ennemy de mensonge & de vanité, Car ie sçay que les Theologiens attribuent le mensonge aux Diables, & les Philosophes le nombrent entre les choses deshonnestes.

Sainct Auguſtin voulant monſtrer que toutes les perſecutions de l'egliſe eſtoient nées des ſeditions & des factions que les Iuifs fabriquoient en leurs Synagogues, a appellé le Synagogue des Iuifs la ſentine de perſecution. Ainſi nous pouuons appeller ceſte meſchante & malheureuſe Cauſe, qui eſt le ſeul motif de noſtre ruine, nous le pouuons à bon droit nommer la fontaine & ſource de toutes nos perſequtioons. L'inquietude, l'inſolence, & la conſpiration des noſtres qui s'efforçoient d'auancer ceſte Cauſe par damnables moyens nous a priuez de noſtre liberté Chreſtienne, de nos patries & de nos biens. Ainſi nous innocens eſtans meſlez en ce tumulte auec les meſchans & ſeditieux ſommes punis & auons ſouſtenu le courroux de noſtre Prince. Ainſi anciennement les Iuifs par leur eſprit turbulent irriterent les courages des princes payens contre eux & les Chreſtiens enſemble, de ſorte que par la faute deux ſeuls les vns & les autres furent chaſſez, comme les hiſtoires le teſmoignent, du temps de

Claudius.

Semblablement du temps de Traian pour la sedition des Iuifs les Chreſtiens encores qu'ils fuſſent innocens furent quant & quant chaſſez par l'ordonnance du Senat, comme ennemys de la republique. Leſquelz Iuifs eſtans rebelles & ſeditieux de nature, ne pouuans exciter les Chreſtiens à eſtre rebelles à leurs Princes les pourſuyuoient comme ennemys mortelz, comme teſmoigne Iuſtin en ſon coloque auec Tiphon, iuſque là, qu'au temps d'Adrian BAROCHABAS, Chef de la faction Iudaique ne pouuant exciter les Chreſtiens (qui n'eſtimoient eſtre permis de ſoppoſer à leurs ſuperieurs) à s'armer contre le peuple Romain enuahit les Chreſtiens meſmes & exercea vne eſmerueillable cruauté contre eux.

Ainſi ces ſectateurs de la Cauſe deſirans defendre leur Cauſe mal inſtituée par noſtre ſang, ſe ſont en vain efforcez de nous faire prendre les armes, & nous rendre coulpables de leurs maudittes conſpirations, dont ils ont

irritez griefuement, ceux qu'ils ne pouuoient blesser auec le fer estoient par eux outragez d'iniurieuses parolles, de sorte que nous qu'ils auoyent prins en hayne plus que les Papistes, mesmes estions deschirez par eux de toutes sortes d'iniures & medisances, & pour n'auoir voulu estre complices de leur malheuretez nous estions separez d'auec eux. Nous donc à l'exemple des Lacedemoniens, estimions qu'il falloit sacrifier aux Muses & non à Mars, c'est à dire qu'il falloit chercher tous moyens honnestes de reconcilier auec nous les Papistes nos aduersaires auec tous bons offices, sans les prouoquer d'auantage par iniures, ny par armes à l'encontre de nous. Eux au contraire disoient qu'il falloit pousuyure hostillement les Papistes par toutes voyes, soit par armes ou par parolles, & qu'il falloit lascher la bride à la fureur. Ils auoient tousiours en la bouche la trõpette du seditieux SEBE, par laquelle il excitoit le peuple à sedition & rebellion contre le Roy Dauid.

Ils disoient aussi que la paix & vnion ne se pouuoit religieusement ny Chrestiennement

ſtiennement entretenir entre les Papiſtes, & nous, & qu'il ſe falloit garder par tous moyens que cela n'aduint comme eſtant choſe pernicieuſe à la Cauſe. Et pour le mieux perſuader ilz alleguoient pluſieurs raiſons prinſes de l'authorité de ie ne ſçay quelle nouuelle Theologie tirée de ce vilain lac, duquel on a tiré comme d'vne mine & carriere toutes les ſeditions & conſpirations. Ilz n'auoient faulte de Miniſtres apoſtez, leſquelz inſtruictz en la meſme eſcolle de meſchanceté, excitoient les cœurs des plus paiſibles à ſedition, & par leur furieux preſches deſtournoiẽt pluſieurs gens paiſibles de leur bõne nature. On dict que Xenocrates a tellement touché le cœur de ſes auditeurs, que pluſieurs apres l'auoir ouy, de diſſoluz deuenoient temperans & modeſtes. Mais des preſches de ces furies aucun n'ẽ reuient plus modeſte, aucun n'en deuient meilleur, au contraire de paiſibles & modeſtes qu'ilz eſtoient, ilz s'allument tellement de ceſte fureur, qu'ilz deuiennent prompts & hardis à commettre toute ſorte de meſchanceté. Autre fois Pierre Ramus homme de bien, & fort eſlongné de

la Cause, & moy, nous sommes trouuez au presche d'vn de ces Ministres qui desgorgeoit plusieurs iniures contre les Papistes, & excitoit les siens à sedition, nous fusmes contrainctz de sortir auec vn fort grand creuecueur, & non sans murmurer cõtre luy. Dequoy ce bon homme se sentant offencé, nous en vint demander la raison, apres auoir acheué son presche. Nous luy fismes ceste responce, En l'histoire ecclesiastique Valentinian lieutenãt de Iulian, qui depuis fut Empereur, a esté fort loué de ce que faisant compagnie à Iulian allant au temple, de fortune il bailla vn coup de poing au portier du temple, pource qu'à l'entrée il luy auoit iecté vne seule goutte de leur eau de purgation, sur son vestement, d'autant qu'il disoit que luy qui estoit Chrestien ne se sentoit point purgé de ceste eau Ethnique, mais plustost souillé. Aussi si nous t'eussions donné des coups de poing à toy qui as souillé & offencé noz oreilles, en espandant le venin de ta seditieuse Cause, vn chacun pourroit dire que nous aurions faict chose digne de toy & de ta fureur. Ainsi nous le laissasmes, apres l'auoir griefuement

tancé. Les Miniſtres n'oublioient rien à faire pour exciter les gens à ſedition, & rompre la paix publique.

Au contraire nous auions pluſieurs de noz Miniſtres gens de bien, ſçauans, & craignans Dieu, & deteſtans la Cauſe, leſquelz nous oppoſions comme vne muraille à leur entrepriſe. Sçauoir eſt d'Eſpina, des Roſiers, Albrac, Capel, de la Haye, Mercure, & pluſieurs autres, leſquelz voſtre ſouuerain Pontife (qui par la lecture des Poetes laſcifs & de Rabelays, tant aduancé en impieté & impudence, qu'il ne peult gouſter aucunement la pieté) hayſſoit & deteſtoit, & les auoit notez de ſa cenſure comme deſerteurs de la Cauſe. Car il a ordonné par ſes decrets que quiconques ne ſe lieroit auec ſerment à la Cauſe ſeroit excommunié.

Mais nous qui meſpriſions ſes cenſures mettions peine, à ce que ce mal public de la Cauſe n'augmentaſt, & ne prinſt racine. Et quant à moy qui eſtois fort occupé à mon office d'Aduocat, i'employois tout le loiſir que ie pouuois prendre à combattre ceſte furie.

Or la principale raiſon qui m'induiſoit à deteſter & opprimer ceſte Cauſe, eſtoit que ie voyois que ceux qui ſ'y eſtoient vne fois liez eſtoient ſi changez que perſonne n'euſt iugé que iamais ilz euſſent eſté François. Car ilz commençoient incontinent à parler ſi mal du Roy & des Princes de France, & monſtroient en auoir ſi mauuaiſe opinion, & hayſſoient de telle ſorte la race de Valloys, qu'ilz auoiẽt horreur de l'ouyr ſeulement nommer. Dont voyant vne ſi grande mutation, & ſi eſlongnée des cœurs & mœurs des François, ie me ſuis doubté que les Sacrificateurs de ceſte malheureuſe Cauſe ne receuoient perſonne en leur roolle, que premier ilz ne luy euſſent arraché le cœur, dans lequel chacun François a la fleur de lys, & l'amitié de ſon Roy vifuement enracinée, Imitãs en cela Nahas qui ne voulut onc receuoir les Iabiens, ſinon que ſouz condition qu'on leur arrachaſt l'œil dextre. Et certainement, afin que nous mettions à part toutes fictions, depuis que quelques vns eſtoient enrollez en la Cauſe, comme s'ilz euſſent perdu l'œil dextre, ilz regardoient de trauers de leur œil gau-

che, & enuieux heur de noſtre Roy, & la
proſperité de ſō Royaume. Et eſtoit ceſte
hayne & ce venin infus & diſtilé dans le
cœur de noz Françoys, principalemēt par
ce meſchant qui preſide ſur vous, & qui,
comme s'il eſtoit de la nation Aſſōmonée,
obtient le Royaume & Pontificat: lequel
voyant que la France, qu'il vouloit met-
tre à feu & à ſāg, eſt eſchapée vne & deux
fois de ſon goſier, ſ'eſt tellement enflam-
mé contre noſtre Royne (laquelle ayant
le gouuernement de ſon filz ieune auoit
rompu prudemment & virilemēt tous ſes
deſſeings) qu'il ne taſche maintenant que
d'abolir le nom de Valloys, & renuerſer
l'eſtat de la France, diſant publiquement
qu'il fault oſter la mere & les petitz, afin
que i'vſe de ſa façon de parler. Il enſeigne
cela publiquement tant de bouche que
par eſcript, & l'imprime dans le cœur & la
poictrine de tous ceux de la Cauſe. Voyla
le principal but de la Cauſe auquel aſpi-
rent & tendent tous les efforts de ceux
qui en ſont. Ilz s'en promettent bonne
yſſue par l'auctorité de leur abominable
Prophete, la voix duquel eſt à ces gens a-
ueuglez comme vn oracle, & les eſcrits

comme les liures de la Sybille. Et pour mieux y exciter ceux de sa Cause, & attirer plus de gens à icelle, il fainct comme vn second Catilina que plusieurs grands seigneurs & gens de bien, qui neãtmoins detestent leur sedition, sont occultement de la partie. En apres il donnoit faucemẽt à entẽdre qu'on auoit faict des assemblées en Angleterre & Souysse pour aduancer les affaires de la Cause, au preiudice du Roy & de ce Royaume. Et que tous auoient conspiré à ces fins, & auoient promis d'y employer leur peine, leur bien, & leur puissance, moyennant que ceux de la Cause de France eussent bon courage, & qu'ilz fussent bien deliberez de s'esleuer promptement en armes. Il blasmoit incessamment la lascheté de ceux de la Cause, de ce que viuans en paix & tranquillité il sembloit qu'ilz eussent oublié l'inimitié qu'ilz portent au Roy & aux Papistes. Il disoit que s'ilz se hastoient la victoire estoit en leur main, au contraire que par trop longue attente les occasions se perdoient. Et faisoit sçauoir tout ce que dessus au prince de la Cause, & à ses plus fidelles Conseillers, par lettres, escriptz,

marques,noms changez,& desguisez,afin de tenir couuertes ses meschantes intentions à nous qu'il craignoit autant que les Papistes : d'autant qu'il sçauoit que vacquans tant seulement à pieté & tranquilité nous le detestions auec ses ruses. Mais ayãs moy & quelques vns des nostres descouuert par bruictz, soupçons, & autres indices assez certains qu'il en vouloit à la personne du Roy,& taschoit de renuerser son estat, nous luy escriuismes souuent au parauant ceste derniere conspiration plu sieurs lettres rudes & plaines de menaces par lesquelles nous luy denoncions nouuel œuure,& qu'il se departist de cest œuure seditieux & diaboliq, & nous laissast iouir de la paix & repos,sans se messer des affaires de France. Mais en fin nous n'auõs peu eschapper que ce malheureux ennemy du Royaume & du repos public, auec sa funeste Cause, dont il a ietté les fondements par l'induction de Sathan, ne nous ait faict tomber en ces calamitez & amertumes.

Et ce pẽdant sans se mettre en dãger, loin de terre, il regarde Neptune faisant rage,

prenant ſon plaiſir au milieu des bãquetz & tauernes, tandis que nous pleurons, & ſommes en exil pour ſa meſchãceté. Lors qu'il oyoit dire que nous meniõs paiſible vie, & qu'au Ciel de France il n'apparoiſſoit aucunes nuées de ſeditions n'y tumultes, il en eſtoit fort marry. Et incontinent afin d'exciter tumultes, & remettre ſus l'autel de Diſcorde, il enuoyoit icy au ſecours des nouueaux ſuppoſtz & miniſtres de ſa fureur & audace. Mais quand il oyoit dire qu'il y auoit quelque meurtre fait en France, qu'il y auoit eu ſedition ou batterie, telles nouuelles luy tomboient dans la poictrine plus douces que miel (afin que i'vſe de la façon de parler d'Homere) car c'eſt choſe qui luy eſt donnée de nature, qu'il repaiſt fort volontiers ſes yeux de ſang humain, comme vn autre Alpius: Tellement que quand il oyt dire que les Françoys ſe battent & s'entretuent en beſtes brutes, telle nouuelle le reſiouit, le doux paſteur & Eueſque qu'il eſt. Par ces edicts qu'il a faict ſus le faict de la guerre, il commãde que tous Papiſtes ſoient tuez diſant que ſ'il en reſte aucun viuant, ſa Cauſe ne peult eſtre aſſeurée Il comman-

de

de qu'on coupe les parties honteuſes aux moynes & preſtres, il dict qu'il en veult emplire vn puy comme iadis Alachis tyran des Lombards auoit entrepris de faire ſi la mort ne l'euſt preuenu. Et quant à nous qui refuſions de nous enrooller en la Cauſe,& qui nous en eſtions ſeparez, il eſtime qu'on nous doit proſcrire & bánir au loing. Si toutes ces choſes aduiennent comme deſire ce malheureux Tyran (ce que Dieu ne vueille) il faudra luy dire ce que quelqu'vn dit à Sylla, voyant qu'il ne vouloit mettre fin à ſes proſcriptiõs. Auec qui viurez vous en France? car ceux qui demeureront de ceux de la Cauſe malayſement pourront peupler vne ou deux villes. Mais ſon eſprit aueuglé ne voit rien de tout cela,tant il eſt animé cõtre le Roy & ſon Royaume, qu'il demande la ſolitude & deſolation de la France à quelque pris que ce ſoit. Et ſi Dieu euſt donné à ce bon Eueſque & Prophete ceſte force admirable de parolle qui auoit force de glaiue,auec laquelle S. Pierre tua Ananias & Sapphira : & S. Paul aueugla Elima, bon Dieu quelz maſſacres feroit il en France. Ce furieux couperoit d'vn coup la gorge

à toute la France:mais pource qu'il ne luy eſt permis d'vſer de cruauté à force ouuerte enuers la France & enuers nous, il ne ceſſe point de machiner ſa ruine en cachette. Et voyant que ſes entremetteurs & meſſagers qu'il auoit departis par toute la France n'auoient pas aſſez aduancé à ſon gré la ſedition & la Cauſe, apres les auoir bien tançez, en fin luy meſme y vint ſouz pretexte d'vn Synode general qu'il auoit aſſemblé de diuers preſcheurs de ſa factiõ non point pour traicter de la Religion, mais de la Cauſe. A laquelle aſſemblée, comme meſchante & illegitime, dreſſée tant ſeulement pour nourrir & entretenir les ſeditions en France, reſiſterent tous ceux qui tenoient pour la religion pure, eſlongnez de faction & ſedition. meſmes Pierre Ramus appreſtoit vn liure plain de doctrine & pieté contre ſa faction & temerité, par lequel il enſeignoit qu'il eſtoit venu en France en cachette, & comme par vne gouttiere, pour nous donner par force le talmud de Sauoye,& nous ſemer des feux & ſeditiõs au lieu de la vraie & ſaincteReligion. Ce liure euſt eſté bien toſt mis en lumiere par Ramus,ſ'il ne fuſt

mort en ces miſeres. En l'aſſemblée la plus ſecrette de ce Synode, en laquelle il auoit reçeu les ſeulz de la Cauſe, & encor les plus fidelles, il ordonna nommément qu'on amaſſaſt de tous coſtez le plus que on pourroit de deniers comme eſtans les nerfs de la guerre. Et pour ce faire il aduiſa que chacun vendroit ce qu'il auoit, & que l'argent ſeroit mis au pluſtoſt que on pourroit au treſor de Geneue, & à la bourſe commune qui auoit eſté nouuellement eſtablie à ceſte fin. Et quant au ſurplus de ce qui eſtoit neceſſaire pour amaſſer les gens de guerre eſtrangiers il en prenoit la charge ſur ſoy. Incontinent que i'entendis qu'on dreſſoit vne bource cómune, & que les noſtres amaſſoient argent, ie monſtray que cela ſe faiſoit ſans aucun exemple de noz maieurs.

Que les anciennes Egliſes des Chreſtiens n'auoient iamais eu bources communes, que pour les pauures, que nous offrions liberallement pour les pauures, & pour l'honneur de Dieu toute noſtre ſubſtance, mais que noz bources n'eſtoient ouuertes à perſonne pour vouloir

entreprendre la guerre contre le Prince, & le repos public. En la mesme assemblée ceste furie ordonna que par toute la France description fust faicte du nombre des hommes, & des facultez de ceux qui font profession de la religion. Tous les bons refuserent d'entrer en ce denombrement & description, pource que tel denombrement est vne profession de subiection, laquelle n'est deue à autre qu'au prince. Ce sont choses qui appartiennent aux Roys, & non aux autres. Et mesmes d'autāt que elles contiennent en soy quelque renouuellement & memoire de seruitude, les Roys mesmes ne les doiuent pas faire à toutes heurtes, n'y legierement. Mesme Dauid fut affligé de Dieu (tesmoing Samuel) de ce que sans cause il auoit faict censer & denombrer son peuple. Quiconque estant priué vsurpe le denombremét des hommes, & la bource commune, il entreprend sur l'auctorité du Roy. Et dy que ie ne pouuois bonnement croire que le Roy qui est maieur peust endurer telle chose.

Dauantage que la Cause eust son Prince enuironné de troupes, son Chancelier,

ſes Secretaires,ſes Ambaſſadeurs,ſes treſoriers,ſes Capitaines,ſes legiõs pour munir des Egliſes comme des Frontieres,que tout cela ſe fiſt aux deſpẽs du peuple, que de grands gages & ſalaires leur fuſſent aſſignez ſur le ſang & ſueur des ſubiectz du Roy,qui d'ailleurs à grand peine ont puiſſance de payer les tailles & impoſitiõs ordinaires,Ie leur declarois que par telles façons de faire le peuple eſtoit oppreſſé, & le Roy offencé.Car à la verité cela n'eſtoit autre qu'eſtablir vn nouueau Royaume en la barbe du Roy:Et preuoyois que telles choſes eſtãs faictes,meſme en la court du Roy, & en ſa preſence, elles ne pouuoient durer, n'y eſtre endurées long temps.

Les peres de famille n'endurent pas volontiers en leur affaires domeſtiques, que l'adminiſtration de leur bien ſoit vſurpée par vn autre : plus difficilemont l'endurent les Roys en leurs Royaumes, & en leurs Courts, eſquelles la pluſpart du tẽps ialouſie & ſoupçon ont couſtume de faire leur nid. En fin ceſt argent faux & venimeux de la Cauſe amaſſé de noz larmes & plainctes contre la volõté du Roy,

& ſans ſon mandement, eſtoit diſsipé, & cõſume par ceux de la Cauſe en mauuais vſages. Car pluſieurs perſonnes inutiles & indignes de viure à cauſe de leur meſchanceté en eſtoient nourriz ſplendidement & magnifiquement. Surquoy ie vous veux dire vn exemple qui eſt aſſez congneu en Cour.

Vn pauure homme du pays de Gaſcongne vint à moy pour vn proces tout mal en ordre, & deſchiré, à qui ie preſtay de l'argent pour viure au iour la iournée. Il aduint que par le moyen de l'ancienne frequentation qu'il auoit auec la femme d'vn de la Cauſe, qu'il entretenoit, il fut par elle introduict en la Cauſe. En moins de rien il deuint tout autre que de couſtume, tellement que ie le meſcongnoiſſois. Ie le trouuay habillé à l'aduantage, accompaigné de pluſieurs valetz, au reſte deſpendant vne infinité d'argent en toutes ſuperfluitez & voluptez. Ie demande à quelques vns qui l'auoit en ſi peu de temps eſleué en tel heur d'vne ſi grande miſere, ilz me reſpondent que c'eſt la Cauſe. Ie leur demande encor pourquoy vn homme de neant & moin-

dre que tous hommes s'estoit rendu si aggreable au Prince de la Cause, qu'il ne se eslongnoit iamais de luy, on me dict qu'il luy auoit promis son seruice en tel homicide qu'il luy plairoit. Ce qu'ayant sçeu ie tançay par plusieurs fois ces courtisans de la Cause de ce qu'ilz n'auoient honte de nourrir aux despens publics des hommes de neant, couuerts de tous vices & meschancetez, & les charger de leur Ambassades & negotiations les plus graues & serieuses: A quoy ilz me respondoient à l'oreille que bien tost ilz feroient vn acte grand & memorable. Dont ie colligeois que la Cause auoit des larrons & des meurtriers cachez dedans son sein comme dans vne guayne, qui deuoient plustost estre redoubtez par les Princes, que par les personnes priuées.

Bref i'oyois dire qu'ilz assembloient de tous costez des hommes hardiz, courageux, entrepreneurs, & prompts à la main, pour faire quelque meschante & malheureuse acte. Et quand ie m'enquerois quel profit pouuoit porter ces monstres d'hómes à la dessusdicte Cause,

ilz ne me refpondoient finon, c'eft pour faire vn beau coup. Ce pendant ilz viuoient,& eftoient nourriz du noftre, deuans eftre à l'aduenir caufe de noftre ruine, car pour mon regard, à grand peine ay ie peu efchapper les mains de ces meurtriers. Or n'ayans peu ceux de la Caufe impetrer du Roy qu'il declaraft guerre ouuerte au Roy d'Efpaigne, ilz entreprindrent de faire tuer en trahifon par leurs meurtriers les deux perfõnes les plus proches du Roy, l'vne en ligne directe, l'autre en ligne collateralle, penfans que ceux là les auoient empefchez d'obtenir du Roy ce qu'ilz defiroient. Dont ayant efte femé vn petit bruit par quelques vns, ayant entendu que les principaux de leur nobleffe en vouloient tenir confeil fecret, ie perfuaday à plufieurs gentilzhommes de noftre pays qui m'eftoiẽt fort amys de ne fe trouuer point en cefte affemblée, & fuyuant le confeil de Salomon qu'ilz ne fe meflaffent point auec les feditieux, d'autant que leur ruine eft prochaine. Et ayans ceux là refufé de s'y trouuer, & m'ayans affez legierement nommé autheur de ce confeil non par malueillãce qu'ilz me portaffent,

mais

mais ſans y penſer, ils me mirent en grãd danger. Car ceux de la Cauſe en eſtans aduertis, d'autant auſſi qu'ilz cognoiſſoiẽt que ie leur nuyſois fort en d'autres affaires qui appartenoient à l'eſtabliſſement de leur Cauſe, baillerẽt charge de me tuer à vn de ces volleurs qu'ils nourriſſoient de noſtre argent pour le detriment du public, & de tous gens de bien: leſquels le lendemain apres diſner penſans me trouuer ſeul faiſans des eſcriptures pour mes parties comme i'auois accouſtumé, de fortune il me trouua entre vne & deux heures apres midy diſnãt plus tard que de couſtume auec mes domeſtiques & quelques vns de mes parties à cauſe de quelques empeſchemẽs que i'auois eu au matin. Parquoy il s'ẽ retourna ſans rien faire & ſans mettre en euidence ſa fureur. Oltrachus ayant eſté enuoyé par Mithridates pour faire tuer Lucullus ſouz ombre d'amitié, il ne peut entre chez luy, pource que de fortune il dormoit ce iour là à mydy: dont Plutharque eſcript que le dormir du mydy le ſauua. Ainſi le diſner d'apres mydy me ſauua. Car ſi i'euſſe diſné à l'heure accouſtumée ceux de la Cauſe euſ

ſent perdu en moy vn grand ennemy. Ce qu'ayant entendu par Paul de Tholoze qui m'aduertit en amy que ſi i'auois eſchappé du fer pour l'aduenir ie me gardaſſe du venin. Ayant deliberé de me plaindre en public de ces embuſches, il me diſt qu'en vne ſi grande licence de meurtriers, il m'eſtoit plus ſeur de me taire & me garder : Par telle contraincte, & menace ie fus contrainct de me departir de la plaincte que i'auois deliberé de faire. Pource que ceux de la Cauſe rempliſſoient les brigands & voleurs de richeſſes, tous les meſchans s'aſſembloient à l'entour d'eux, partie ſoubz eſperance de butin, ſi la guerre ciuile, qu'ilz eſperoient ſe fuſt embraſée, partie auſſi pour la friandiſe de l'argent contét qui ſe trouuoit preſt pour tous ceux qui promettoient faire meurtres en trahiſon, ou hardies entreprinſes. Quelques vns des noſtres attirez par ces raiſons, ou autrement de leur inclination mauuaiſe, d'autát qu'ils voyoiét que la pauureté eſtoit la compagne de la religion, eſchappoient de nous, & s'adioignoient à ces meſchans ſectateurs de la Cauſe. Mais nous portiós aſſez patiémment

la perte de telles gens,& disions ce que iadis l'Eglise d'Angleterre auoit dit de Cadbalde Roy d'Angleterre,qui s'estoit rangé aux Idolles, pource qu'il ne pouuoit endurer les reprehensions que les Euesques luy faisoient pour ses fautes publiques,qu'il auoit nuy, non à l'Eglise,mais à soymesmes. La Cause s'enfloit de iour en iour de meschans & malheureux hommes: mesmes plusieurs gens de bien par imprudence s'y laissoyent tomber, pensans qu'il ne s'y traittoit d'autre chose que de la pleine liberté des Eglises,de laquelle les Ministres de la Cause faignoient auoir l'Idée, & l'exhiboient au peuple comme chose populaire,&faisoient cõme Symonides,lequel louãt les mules faisoit mẽtiõ des cheuaux qui les auoiẽt engendrées,& non des anesses:ainsi ceux cy proposoient en public la liberté de l'Euãgile,de laquelle,cõme d'vn bõ cõmencement à esté engẽdrée ceste maleureuse Cause,mais à l'entrée de leur Cause ils ne faisoiẽt mention de la factiõ & cõspiration qui à souillé & corrõpu ceste liberté d'Euangile,& parce plusieurs hommes simples& rudes,ou biẽ les persõnes peu resolues en leur entendemẽt,quidemenoiẽt diuerses choses en leur

esprit,estãts attirez par ce premier aspect de ceste beauté, & par le specieux nom de ceste liberté estoient prins & engluez comme par des filetz. En ceste liberté Chrestienne, dont nous faisions professi-on vrayement & purement, & eulx faucement & à fin de mal faire,il nous est aduenu ce qui aduint à l'espouse dont parle Plutharque en ses narrations amoureuses, laquelle ainsi que son mary la menoit en sa maison fut empoignée par son amoureux,& comme chacun deux la tiroit à soy, elle fut miserablement desmembrée: Ainsi nous vrays espoux tirions à nous la liberté de l'Euangille pour en vser, & ceux de la Cause la tiroient à soy pour en abuser & deguiser leur meschanceté, & en fin ceste liberté deschirée & annichillée s'est perdue,& est maintenant deuenue à neant en France, & est ce malheur aduenu, non par nostre faute, mais par la meschanceté de ceux de la Cause, comme i'ay deliberé de vous monstrer par la presente suyuant ce que ie vous ay promis par le commencement d'icelle. Donc à fin que vous nous deliurez de tout soupçõ de sedition, & que vous esti-

mez que nous sommes sans faute, sçachez que toutes les contentiōs que nous auons eu auec ceux de la Cause, qui ont esté en grand nombre, diuerses, & aigres, nous auons tousiours combatu pour la pieté & tranquilité, & auons mis grande peine à estaindre toutes les flammes de sedition que la Cause allumoit de iour à autre. Comme le vent de Mydy amasse les nuées, ainsi la Cause des tumultes & seditions: comme la Bise disipe les nuées, ainsi nous disipions tant que nous pouuions leur meschantes entreprinses, & n'espargniōs rien pour y paruenir. Ils veilloiēt pour la guerre & pour la ruine du puplic, & en cela nous auions vne tresaigre & tresdure contention contre eux à fin de dissuader & empescher la guerre, laquelle ils procuroient par tous moyens à eux posibles. Nous leur proposions la sagesse des Gentilz qui ont voulu que lon entrepreigne les guerres lors tant seulement qu'on nous trompe, qu'on nous cōtrainct, ou qu'on nous despouille: Mais tant s'en faut que nous peusions prendre les armes contre les Papistes soubz ce pretexte, que si nous voulions venir à

compte (comme on dit communéement) ils auroient plus grande occaſion de nous faire la guerre pour ceſte Cauſe. Les meſmes Philoſophes ont eſtimé que la guerre, qui eſt choſe preſque brutalle, ne ſe doit iamais entreprendre ſinon à fin d'auoir paix aſſeurée. Mais la Cauſe veut renouueller la guerre pour deſtruire vne paix & vn treſgrand repos public. L'ãtiquité à treſbien conſeillé qu'il faut ſupporter toutes choſes pluſtoſt que de venir aux guerres ciuilles, & ont fort loué ceux auſquelz les armes ayants eſté offertes ont mieux aymé aller en exil qu'eſtre cauſe d'eſpandre le ſang ciuil. Et au contraire la Cauſe agitée de furies deſire changer la grande tranquillité dõt elle iouit, en meurtres & deſolations, ſans eſtre aucunement outragée ny prouoquée, & deſire veoir la mort des François ſoit à tort ou à droit, ſe propoſant ſa volõté & cupidité ſeule pour cauſe de iuſte guerre, combien que les Théologiens eſtiment que les guerres ne ſe doyuent entreprendre par volonté, mais par neceſſité, & les remedes ſi aſpres ne ſe doyuent vſer ſinon lors que la dure neceſsité nous preſſe.

Mais rien ne preſſoit la Cauſe, autre choſe ne la trauailloit que le trop de repos, & afin que i'vſe des parolles d'Euſebe, l'Egliſe foiſõnoit trop en paix. La Cauſe deſtituée de tout pretexte raiſonnable de guerre, neantmoins preparoit la guerre contre le commandement de Dieu, & ſans la permiſsion du Magiſtrat: Et ſe doit appeller telle ſorte de guerre par les loix nulitaires non guerre, mais brigandage. Les armes des perſonnes priuées ſont execrables s'elles ne ſont couuertes de l'authorité ou conſentement du Magiſtrat. Tant que le Prince de Condé à veſcu, ſon nom ſeruoit de couuerture à leur entreprinſes, à l'exẽple d'Abraham qui eſt excuſe aſſez froidement de ce qu'eſtant perſõne priuée il arma les ſiens ſoubz pretexte qu'il auoit fait alliance auec Eſcol & Mãbre princes de grãde authorité, & qu'il auoit armé ſes ſoldats ſouz leur aueu. Mais le Prince de Condé eſtant mort, on ne peult alleguer pour autheurs de ceſte malheureuſe guerre, ces bons & innocens Princes qui luy ont ſurueſcu, veu que ayans beſoing d'eſtre authoriſez par autruy à cauſe de leur bas aage,

ils ne peuuent donner authorité aux autres. Car par le benefice de leur aage le relieuement leur eſt touſiours ouuert. Et le Prince de Cōdé meſmes s'il viuoit ne vo⁹ authoriſeroit iamais en l'ētreprinſe d'vne ſi meſchante & volontaire guerre, deſia il auoit congneu l'impoſture & meſchanceté de la Cauſe qu'on luy auoit couuerte d'vn voyle de religion. Et partant il commençoit à hayr & deteſter ce bon miniſtre de Sathan inuenteur de la Cauſe : & pour ceſte raiſon quand on luy anonça la mort du Prince de Condé, ie le vy ſautelant de ioye, pource qu'il cognoiſſoit que par la mort de ce Prince la principalle charge venoit à ceux qui fauoriſoiēt plus qu'ilz ne deuoient leur meſchantes factions & la Cauſe. Et auſsi d'autant qu'il ſçauoit que le Prince de Condé auoit grandement detourné ſon eſprit de la Cauſe par le conſeil de ce ſainct homme Perocelly de qui ceſtuy cy eſtoit ennemy mortel, comme de tous les autres gens de biē. Ie penſe que ſi le Prince de Condé euſt eu loyſir il euſt dit en mourant à ſon filz & à ſon nepueu de ceux de la Cauſe ce que Iuſtinian le ieune mourant dit à Tybere

bere qu'il auoit deſigné pour Empereur en luy monſtrant ſes conſeillers qui eſtoyẽt preſens, Ne leur croy point, ne leur obey point, Car ils m'ont mis en la miſere ou tu me voys. Nous nous efforcions, ô Portes d'arracher les armes des mains des ſeditieux, auec pluſieurs autres raiſons, & aucunefois nous y profitiõs quelque peu, & pour vn temps. Mais incontinent nous oyions dire qu'ils auoient empoigné quelque legiere occaſion de s'eſmouuoir. En quelque lieu le Magiſtrat auoit donné ſa ſentence contre l'Edict de la paix, & partant il falloit deſtruire & le Roy, & les Papiſtes, & eſtoiẽt excitez à ce faire par leur meſchants Miniſtres, de telle façon que biẽ ſouuẽt on fut venu aux armes, ſi nous ne fuſsions accouruz pour leur remonſtrer que pluſieurs parolles faulces s'eſpandoyent contre le Magiſtrat, & leur enſeignions qu'il ne falloit pas temerairement ietter vn Roy innocent hors de ſon troſne pour la faute d'vn Magiſtrat, & que les anciens s'eſtoient ſouuent oubliez en ceſt endroit. Car pluſieurs afflictions eſtoient données anciennement aux Chreſtiens par les lieutenans des Prouinces

& nommément par les gouuerneurs des Gaulles, comme tesmoignent les histoires contre la volonté des Princes mesmes Chrestiens, & en ceste façon plusieurs gens de bien estoyent oppressez. Ainsi Sainct Marin noble Soldat eut la teste trenchée en Cesarée pour la religion Chrestienne contre la volonté de Galien Empereur soubz le regne duquel l'Eglise eut vne grande paix. Ainsi ont esté plusieurs indignitez perpetrées par les Magistrats contre Sainct Ambroise au desçeu d'Arcadius.

Ie disois qu'il falloit corriger les fautes des Magistratz, non par voye de fait, ny par sedition, mais par voyede iustice, & qu'il falloit demander iustice par iustice, mesmes à vn Prince qui y est fort enclin. Quand ceste sedition estoit appaisée, vne autre s'esleuoit sur le châp. Ils faignoiẽt q̃ le Roy auoit fait q̃lque chose pour eneruer l'Edict de paix. Ils menaçoient le Roy de feu, de foudre, de la destruction de son Royaume, ilz couroient aux armes. Nous remonstrions qu'il en falloit parler au Roy au parauant que de venir aux armes, & monstrions que les Roys

quelques fois feruent à leurs peuples, & qu'ils font plufieurs chofes par contrainčte & malgré eux, & qu'en ce cas iamais homme de iugement & d'equité ne les blafma. Loys le piteux a efté appellé le protecteur de l'Eglife, & neantmoins il enuoya en exil Nicephore Patriarche qu'il aymoit fort, & qui eftoit congneu par fa grande probité & fainčteté de vie, & ce pource qu'il ne plaifoit pas au peuple, auquel il ne pouuoit refifter fans meurtre & dommage du public. Vne autre fois ilz difoient qu'en allant à leurs prefches ilz eftoyent haraffez par les mocqueries & brocards du populace Papifte, & de la ilz prenoyent comme des torches pour allumer la fedition, & auoient tout à propos leurs Miniftres qui les prouoquoient à fureur, prefchans que toutes iniures mefmes les plus legieres fe deuoient vanger par fang & cruauté, eftants du tout efloignez de la douceur d'Eufebe Samotafois, lequel eftant bleffé à mort d'vne tuille que luy auoit ietté vne féme Arrienne, il appaifa tous les fiens qui le vouloient vanger, & mourant fit iurer à fes amis qu'ils ne demãderoiét point punitiõ d'elle. Car ce faint hõme cognoiffoit

que quelques fois ceux qui pourſuyuent trop aigrement la vengeance d'vne iniure, ſe ſont mis en grands dangers, & ont prouoqué de grands maſſacres ſur leur chef. Soubs Cumain gouuerneur de Iudée du temps de Claudius, pource qu'vn ſoldat Romain retrouſſant honteuſemẽt ſes habillemens, auoit tourné ſon derriere vers le temple des Iuifs, voulant les Iuifs s'en venger, ils eſmeurent vne ſedition contre les Romains qui leur ſucceda ſi mal que dix mille Iuifs y furent tuez. Et finablement ce qu'on s'efforçea en vain de vanger ceſte iniure legiere, fut cauſe d'vne perſecution generalle ſur toute la Iudée & Paleſtine. Les miniſtres de la Cauſe faiſoient courir ce prouerbe, *Fais toy brebis le loup te mangera*, diſans qu'ilz auoient eſté maſſacrez par les Papiſtes, pource qu'a l'exemple des brebis, il menoient vne vie douce & payſible, mais que ce temps demandoit d'autres façons de viure, & d'autres mœurs. Qu'il falloit aſſaillir les Papiſtes, qu'il ne falloit laiſſer ſans vengeance aucunes menaces, n'y iniures, qu'il falloit de iour en iour entreprendre quelque choſe par deſſus l'Edict, à fin que en vſur-

pant petit à petit, la liberté des Eglises, prist accroyssement. Au contraire nous disions que c'estoit chose digne de la modestie Chrestienne, de nous contenir dans les bornes des loix & limites de l'Edict. Car comme quelqu'vn des Theologiens disoit, la plus grande liberté Chrestienne qu'on sçauroit auoir, est de seruir aux loix. Bref ie disois qu'en attentant contre, ou par dessus l'Edict, nous nous rendrions indignes d'iceluy, comme infracteurs des conuentions particulieres que nous auons faict auec le Roy, & aussi comme violateurs de ce contract general, par lequel Sainct Augustin dict que tous les hómes sont astraincts d'obeir aux Roys, ce que nous Chrestiens deuons faire plus que tous autres auec toute douceur, & sans gloire & audace, & comme dict saint Gregoire auec parfaicte humilité. Du temps de Valentinian l'Eglise d'Alexandrie s'estant rendue plus insolente que de coustume, & s'estant efforcée de passer plus outre q̃ la liberté qui luy estoit permise fut si abaissée & affligée, que les Chrestiens furent contraincts sacrifier aux Idoles des payens, ce que Dieu par sa clemen

ce ne vueille permettre de noſtre temps.

La liberté Chreſtienne à touſiours eſté anciennement donnée ſoubz ceſte condition, que les Chreſtiens viuroient modeſtement & pacifiquement, ſans rien entreprendre contre les loix, & la diſcipline publique. En ces termes ont eſté conçeuz les Edicts qui ont eſté faicts de la liberté des Chreſtiens, & des Iuifs par Auguſte, Tybere, Caius, Traianus, Antonius, Pius, Maximinus, & autres Empereurs. Et meſmes les Chreſtiens anciens ſont louez par Pline, & Serenus aux Epiſtres qu'ilz eſcriuent à Traian & Adrian, de ce qu'ilz faiſoient toutes choſes conformément aux loix.

Mais quant ils commençoient à faire des ſeditions, deſpriſer les Edicts, & commettre quelque choſe cōtre les loix, alors les Edicts qui eſtoyent faicts de la liberté Chreſtienne leurs eſtoient oſtez. Alors on ordonnoit contre eux des mortz, des tourments, des ſacagements, des pillages, des eſcartellements, des brulements lames ardentes, tortures, precipices, rotiſſements ſur des grilz ardents, & autres choſes ſemblables. Et eſtans priuez de li-

berté, ils eſtoient mis ſoubz le ioug de ſeruitude qu'ils auoient merité. Et d'autāt que par leur fureur ils auoient prouoqué ſur eux telles calamitez, perſõne n'auoit pitié d'eux, car comme quelqu'vn des anciens a dict, ce n'eſt point effuſion de ſang que punir les ſeditieux. Sainct Ciprien parlant de la perſecution qui fut ſouz Dece, qui auoit eſté prouoquée par la rebellion & ſedition des Chreſtiens, parle à eux en ceſte ſorte. La perſecution eſt venue de noz pechez: Vous ſuyuiez l'orgueil, vous renonciez au monde de parolles & non de faict. Vous vaquiez à ſedition & diſſention: nous ſommes donc batus comme nous le meritons.

Quant Sainct Ciprien dict ces parolles à ceux là, il parle auſsi à vous qui eſtes addonnez à la Cauſe, qui en violant l'Edict & les loix, & conſpirans contre le repos public, & le Roy auez precipité & vous & nous en ces calamitez, que des long tẽps vous deſiriez auãcer ſi nous n'euſſiõs quelque peu retardé voſtre fureur. Car eſtãs le Roy de Nauarre & prince de Cõdé arriuez en Court, de ce lac qui no⁹ à eſté ſi funeſte, & duquel iournellement les maux

s'euaporent deuers nous, comme de la palu de Memphis, lettres nous ſont aportées par leſquelles il eſtoit mandé à toutes les Egliſes, que par l'aduenement de ſi grands Princes la Cauſe eſtoit venue en eage, & qu'il eſtoit temps que les Egliſes hauſſaſſent leur courage, & qu'elles entraſſent aux villes auecques armes, & fiſſent leurs preſches dedans les murailles d'celles contre l'Edict. Les lettres eſtans reçeues & diuulguées, on commanda à vn chacun d'aller aux preſches auec les armes. Comme on s'appreſtoit à l'executiõ d'vne choſe ſi dangereuſe, nous y accouruſmes pour diuertir vne ſi grande calamité, meſmemẽt de l'Egliſe de Paris, Nous prions les Miniſtres de conſiderer dans l'hiſtoire de Sainct Ambroiſe, comme dans vn miroir le pernicieux euenement d'vn conſeil ſi peſtifere. Gaina grand Capitaine ſoubz l'Empereur Arcadius, entrepriſt vne meſme choſe, & voulant introduire les Arriens, deſquels il eſtoit, dãs les murs de Cõſtantinoble, dans laquelle il ne leur eſtoit loyſible de faire aſſemblées publiques, diſant qu'il n'eſtoit pas conuenable que luy qui eſtoit grãd capitaine

taine & venoit nouuellemẽt de ſi grandes expeditiõs de guerre allaſt prier dieu hors des murailles de la ville, par ceſte façõ de faire temeraire & inſolẽte il tõba en ſoupçõ d'affecter la tyrãnie&fut cauſe de grãs tumultes & contentions, teſmoing Sainct Ambroiſe. Et par ainſi afin d'euiter telz maux ie diſſuaday, vne ſi dangereuſe & temeraire execution, laquelle couurans & maſquãs par la venue de ſi grãds Princes, ils exciteroient enuie contre eux.

Ayants donc differé ceſte entreprinſe combien qu'ilz euſſent delaiſſé la force ouuerte, ils ne ſe repoſoient pas pour tant. Ils s'eſtudioient de ſemer des inimitiez entre le Roy & ſon frere le duc d'Aniou. Et pource que le ſon de peur eſt touſiours aux aureilles des ſeditieux, ils diſoient que la trop grande amitié qui eſtoit entre ces deux freres eſtoit fort ſuſpecte à leur Cauſe, & que de la diſcorde entre les deux freres prouiendroit vne ttesgrande tranquillité & paix aux Egliſes : que ſi cela n'aduenoit, il iroit mal pour elles.

Et neãtmoĩs il eſt eſcript par le Prophete que la paix des Prĩces eſt noſtre paix & les

hiſtoires eccleſiaſtiques teſmoignent, que iamais les egliſes ne furent ſi miſerablement affligées, que lors que les princes freres menoient guerre & inimitié l'vn contre l'autre. Nicephore teſmoigne qu'ẽ Eſpagne du temps des Sarrazins les Egliſes endurerent grande calamité à cauſe det guerres qui fut entre deux freres. En France du temps de Charles le Chauue, & Loys freres, pendant qu'ils font guerre l'vn contre l'autre, toutes les Egliſes furẽt deſtruictes par la France & la Lorraine. Mais ces hommes ennemys de repos, & ayants en horreur la paix ne pouuoient mettre cela en leur eſprit, tant ils bruſloiẽt de hayne contre le Roy, & le repos de la France. Ils ſemoient des calumnies contre le Roy & la Royne Mere & ceux du conſeil, ils accuſoient publiquement leur iniuſtice, afin d'aliener plus ayſément du Roy le cœur du peuple. Ils diſoient que le Roy n'oſant rompre publiquement & a deſcouuert l'Edict de paix, le faiſoit en cachette, & par lettres: & qu'il imitoit Baſiliſcus meſchant Empereur, lequel n'oſãt oppugner publiquement le concile de Calcedoyne, luy coupoit la gorge par des

lettres qu'il enuoyoit de tous coſtez à ſes magiſtratz. Or n'y a il perſonne qui ne ſache que cela eſt tresfaux en noſtre Roy, & vous meſmes Portes, quãt vous vinſtes en France, vous veiſtes que la paix & le repos eſtoient cõſeruez en tous lieux par le Magiſtrat. Et en court vous nous trouuaſtes iouiſſans de grand repos, & de grand honneur. Mais telles façons de meſdire du Roy, & de ceux de ſon cõſeil, ce ſõt vieux ſtratagemes de tous ſeditieux, qui veulent ſembler amateurs du peuple, en blaſmant l'iniuſtice & oppreſsion des Roys & des gouuerneurs, & font ſemblant d'auoir pitié du peuple, pour exciter enuie cõtre les princes. Ainſi Ceſar, ainſi Catilina, ainſi Abſalon, ainſi tous hõmes ſeditieux & perduz, ont eſpandu les factiõs par le peuple. Les meſdiſances de ces gens ne ceſſoiẽt iamais, & eſtoient fort atroces cõtre le Roy, la Royne mere, & le ſang royal. Et pource qu'entre telles gẽs qui meſdiſoiẽt du Prince, c'eſtoit vn peché que de ſe taire, & de n'y cõſentir, & vn blaſpheme que de vouloir deffendre le Roy, & moy & Vvabres noſtre amy homme de douce conuerſation, fuyions l'aſſemblée & compagnie de telles gens, pour euiter à noyſe: con-

gnoiſſãt meſmemẽt que quelques vns de ceux de la cauſe auoient eſté renduz ſuſpectz, & preſque banniz & decheuz de la Cauſe, parce qu'ilz ſembloiẽt meſdire du Roy trop modeſtement. Et tant plus la petulance des Miniſtres eſtoit grande, d'autant plus augmentoit la licence de vomir iniures cõtre le Roy, & ceux de ſon ſang. Or m'eſtant vn iour rencontré entre quelques Miniſtres qui meſdiſoiẽt de telle façon, ie leur recitay des parolles prinſes de l'Epiſtre de Valentinian Empereur aux Eueſques d'Aſie & de Phrigie, ou il dit que par ces marques on cognoiſt & ſepare les Eueſques bons & fidelles des meſchans, pource que par les prieres des bons les guerres ſont appaiſées ſur la terre, ilz ne detractent point de la puiſſance des Empereurs, ilz ſe rendẽt ſubiectz à leurs loix. Si vous nourriſſiers des guerres & ſeditiõs & qui pẽſez qu'il n'y a ſi cruelle meſdiſance au monde dont il ne ſoit permis vſer contre le Roy, & qui eſtimez eſtre affranchis des loix, & n'y eſtre aucunemẽt obligez, ſi vous venez à la cenſure de Valentiniã, vous trouuerez que vous eſtes vrayement ce que vous eſtes, Miniſtres non de

Dieu,mais de Sathan. Mais à ces gens furieux, & qui n'auoient pas leur eſprit en leur puiſſance, ie m'adreſſois à eux non point auec des raiſós de pieté(par leſquelles ils ne ſe laiſſent gouuerner) mais auec des peurs & crainctes que ie leur propoſois,& mettoys en auant diſant. Ne ſçauez vous pas bien que les Roys ont pluſieurs yeux & pluſieurs oreilles?ne ſçauez vous pas bien que les anciens ont dict, ne maudiſſez point le Roy en voſtre penſée,car les oyſeaux du ciel luy portent voſtre voix?Ne péſez vous point que le Roy quant il verra que vous abuſerez ſi long temps de ſa trop longue patience, à la fin il la conuertira en ire, laquelle à l'endroit des Roys eſt meſſagiere de la mort? N'auez vous point leu que les Roys eſmeus par les moqueries de leur peuple, encores que bien legieres, ont exercé de grandes cruautez?Les hiſtoires racontent que Maximinus aſſembla toute la ieuneſſe d'Alexandrie enſemble,&la fit tuer par ſes gardes, pource qu'il auoit ouy dire à Rome qu'elle auoit ietté des brocards cõtre luy,& ſon pere, & qu'elle s'eſtoit moquée de ce qu'eſtant de petite ſtature, il

auoit voulu contrefaire le geſte & l'alleu-
re d'Alexandre. Anaſtaſe Empereur con-
demna Helie Eueſquę de Hieruſalem,cō-
me crimineux de leſe maieſté,pource que
il auoit ſeulement ouy dire qu'il ſ'eſtoit
mocqué de ſes actions. Vous dōc qui vous
addreſſez à la Maieſté,non ſeulemēt auec
brocards & riſées, mais qui foullez l'hon-
neur & de luy & de ſa race & famille, par
des iniures atroces & piquantes, penſez
vous qu'il les pourra digerer & endurer?
Non fera croyez moy,& ſ'il le faict, il fera
choſe dommageable au public & à ſa ma-
ieſté. Car cōme nous teſmoignent les Phi
loſophes telle douceur enuers les hōmes
meſchans & diſſoluz, eſt cruauté enuers
les bons. Car l'humanité qui n'eſt point
conioințe auec iuſtice, ce n'eſt point vne
vertu digne d'vn Prince, cōme diſoit Ar-
chidamidas cōtre Charillus, qu'on louoit
pource qu'il auoit eſté doux & humain en
uers vn chacun. En ceſte façon ie leur an-
nonçois l'indignation du Roy,& leur rui-
ne future,afin de leur faire quelque peur.
Mais en cela ie perdois ma peine, car apres
auoir eſcouté tout ce que ie leur auois dit
pour tout payement ilz me mettoient en

auant, le iour que monſieur de Guyſe fut bleçé par Poltrot,duquel iour ilz fõt auſsi grand eſtat quand ilz en parlent, que Brutus faiſoit de ſes Calendes de Mars, & Ciceron de ſes Nones de Nouembre, & adiouſtoient que tous les Poltrotz n'eſtoiẽt pas morts en France. Quoy diſant ilz menaçoient tacitemẽt le Roy de le faire mourir de meſme mort en trahiſon, & ce par des meurtriers aſſeurez qu'ilz nourriſſoiẽt & entretenoiẽt à ceſte fin dans les entrailles de la Cauſe, par le moyẽ deſquelz ayãt oſté au Roy Mõſieur de Guyſe qui eſtoit ſon bras droict, ilz ſe promettoiẽt auſsi de pouuoir faire tuer le Roy meſme. Incontinent que i'euz ouy ces horribles & eſpouuentables voix, ie commẽçay à deſeſperer de la paix & tranquillité des Egliſes,& dis lors ouuertement ce que iadis Caton diſt quand il vouloit ſignifier que la ruine qui approchoit à cauſe de la ſedition de Catilina eſtoit preſente, la calamité eſt deſia ſur noſtre teſte. Iadis les Egliſes ont eſté priuées de leur liberté, & ont enduré perſecution pour des legiers ſoupçõs de coniuration & ſedition, d'autãt que les Roys eſtoiẽt ſi ialoux de leur Royaumes, qu'ilz eſtoient eſpriz de crainĉte quaſi Panique.

De là vint ceste grande persecution & horrible cruauté d'Herode, pour vn soupçon faux qu'il auoit eu, qu'on luy vouloit oster son Royaume. Par vne semblable craincte vaine, Titus & Vaspasianus firent mourir cruellement tous ceux de la maison des Roys de Iudée. Ainsi & sans qu'il y eust autre coniecture, le nõbre des Chrestiens commença à estre suspect à Traian, & de ceste suspicion s'engendra vne tresgrande persecution sur les Eglises. Semblablement Licinius esmeu par vn legier & ridicule soupçon, pource qu'il pensoit que les Chrestiens prioient Dieu pour Constantin, & non pour luy, il les affligea cruellemẽt. Si telles choses sont aduenues à ces innocens, & qui n'auoiẽt iamais pensé non pas en songeãt, à faire sedition, que pensez vous qu'il aduiendra de nous, desquelz la cõspiration & faction est par maniere de dire enserrée dans les yeux & dãs les mains des Papistes ? Nous dis-ie qui manions les armes publiquement, qui faisons en cachette des ligues auec les estrangers, au detriment du Roy & de son Royaume, qui attachons le Roy d'iniures & d'execrations, qui le menaçons, & mesme

luy

luy aprestons le feu, la ruine, & le sac de son royaume? Ie disois que ie ne craignois qu'vne chose qu'il ne nous aduint pour la cause ce qu'il aduint iadis à Aspar & Arburius Capitaines de guerre du temps de Leon Empereur. Ceux là ayans dressé des embusches cõtre Leon pour le faire mourir, craignans que leur meschanceté ne fut descouuerte, excitoient leur complices de se haster par telles parolles, deuorons le Lyon au parauant qu'il ne nous face seruir sur table pour son disner. Ce qu'ayant sceu Leon il les fit meurtrir de grand matin par Zenon. Et par ainsi ayant preuenu leur embusche, & leur trahison, il les fit seruir non pour disner cõme ilz auoiẽt predict, mais pour son desieuner. Et pource qu'aux seditions & factions, Dieu a accoustumé d'estre le bouclier des Roys, ie presageois que ces factions, seditions & embusches de la Cause, retomberoiẽt sur le chef de ceux qui en estoient autheurs. Ie sçay bien que tu as sceu de plusieurs personnes ce qui aduint à Paris la matinée de sainct Barthelemy, mais on ne sçait quelle entreprinse auoient faict nouuellement ceux de la Cause, pour laquelle le

courage du Roy aye esté si griefuement offencé, & si soudainement allumé cõtre eux. Seulement sçay-ie bien que dans le corps de ceste malheureuse Cause, il y auoit tant de mauuaises humeurs de trahison & sedition, assemblées de si longue main, qu'il estoit impossible que la Cause estant si malade peust viure plus longuement. Mais ce qui est le plus à plaindre en ceste calamité, c'est que plusieurs des nostres ont esté tuez auec ces meschans, s'en estant sauué fort peu. Ausquelz ie conseille qu'en cest exil & persecution ilz imitẽt les anciens Chrestiens, qui estans en l'extremité ou nous sommes (comme raconte Epiphanius & Iustin en l'apologie) fuioyent le combat, se soustenoient de prieres & cogitatiõs sainctes, ne se vengeoiẽt point par factions & seditions, mais recouuroient la paix de l'Eglise perdue, non par armes, mais par prieres. Mais ces miserables reliques qui sont demeurez de la Cause ruinée & rompue, ne veulent pas imiter cela, ilz ne se peuuent submettre d'aller au Roy à genoux, & luy dire ce que l'Eglise de Constantinoble dict auec sainct Ambroise à l'Empereur, pour ap-

paiſer ſa collere, O Auguſte nous venons pour prier, & non pour combattre. Mais au contraire à l'exemple d'vn ſerpent que on a couppé en pieces,ilz taſchent de raſſembler & eſmouuoir à ſedition leur tronçons manques & inutiles, & ſ'efforçent de remettre ſus encore vn coup leur meſchante & malheureuſe Cauſe, ſouz pretexte de religion laquelle ilz n'ont en façon du monde, & ſoubs couleur d'vne liberté chreſtienne laquelle ilz ont mieux aymé perdre lors qu'ilz l'auoient, que de quicter vn ſeul poinct de leur Cauſe & faction.

Ces entreprinſes de guerre qu'ilz font, ne tendẽt à autre choſe qu'à aigrir de plus en plus le Roy qui eſt offençé cõtre nous, & à le contraindre de conuertir ſon yre en hayne perpetuelle, ce que nous deuõs engarder par tous moyẽs que nous pourrons qu'il ne nous aduienne. Egeſippe raconte que iadis quelques nepueux de Iudas allerent trouuer Domitian qui eſtoit fort courroucé & aigry contre les Chreſtiens, & luy firent entendre que le Royaume de Chriſt n'eſt point mondain

n'y terrestre, mais celeste & angelic, que eux en estants sectateurs ilz ne manioient point les armes,les glaiues,les guerres,ny les conspirations,mais seulement les prieres & oraisons,& menoient vne vie paisible:ce qu'ayant Domitian entendu il perdit tout soupçon, & commença à auoir bon estime des Chrestiens, & deuint plus doux enuers eux. Aussi estimay-ie qu'il se fault presenter au Roy à genoux, & d'vn cœur abaissé, & sans retenir en soy aucune pensée n'y cogitations d'armes ou vengeance,& par ce moyen i'espere que nous serons remis par le Roy en la liberté Chrestienne, de laquelle la Cause nous a deiectez; tant ce bon Prince est doux & clement. Par ce moyen nous lisons que les Empereurs ont esté adouciz par les anciens peres qui ont remis sus leur liberté perdue,non par armes,nõ à force de bras, mais par prieres & oraisons.

Quadratus & Aristides ont amolly par leur oraisons,liures,& Apologies le cœur d'Adrian enflãbé contre les Chrestiens,& ont obtenu de luy vn Edit en faueur d'eux. Ainsi Iustin en son Apologie à Antoninus

Pius proufita tant, que l'Empereur commanda que les Chreſtiens ne fuſſent plus moleſtez. Appollinaris Hieropolitain en impetra autant de Verus par ſon Appollogie pour les Chreſtiens de ſon temps. Themiſtius appaiſa Valentin par vn liure qu'il luy dedia,& gaigna tant que la peyne de mort dont les Chreſtiens eſtoient condemnez fut changée en exil. Qu'on compare noſtre temps auec ceux là, noz guerres,noz armes, ſieges,ruines,depopulations, & factions contre les Princes,depuis que nous auons voulu ouurir le chemin à Ieſus Chriſt par armes, nous n'auõs rien proufité, au contraire nous auõs tout remply de ſang,de cruauté,de triſteſſe, & de miſere. Et ces peres anciens ont obtenu ce qu'ils vouloient par prieres, oraiſõs modeſtie,& patience, par leurs eſcrits, & Appologies. Mais voſtre bon paſteur,qui porte latheiſme engraué au cœur,& Ieſus Chriſt au front,ne penſe point qu'il faille imiter ces ſaincts perſonnages anciens. Il recueille des pieces de l'ancien naufrage de la Cauſe, pour compoſer quelque nouuelle ſedition.Il blaſme fort ceux qui reſtent de ceux de la Cauſe, de ce qu'ils

n'ont tué les princes de France, lesquelz il leur auoit marqué par plusieurs fois. Ce pendant il les exorte de prẽdre courage, leur promet l'ayde des Allemans, des Angloys, & des Souysses. Car ces meschans suppots de la Cause, soubz ombre de la religion qu'ils mettent en auãt, n'õt point de honte de soliciter les Allemãs & Souysses, qui ne sont encore aduertis de leur meschanceté & trahison. Il s'efforce de les esmouuoir par lettres & ambassades, & son but est de nous ruiner encor d'auantage que nous ne sommes. Vous direz de ma part à ce boute-feu & furie infernalle, qu'il se repose & que s'il ne le veult faire, qu'il aduiendra en bref par la permission de Dieu, que les Princes & Republiques qui tiennent nostre religion apres auoir descouuert la trahison de la Cause, & la conspiration de ceux qui en sont, lesquels sous l'espece de religion & liberté Chrestienne s'efforcent de renuerser & subuertir les Estats & Republiques, se mettrõt en armes pour les opprimer, asiegeront vostre ville. ABEL receptacle de tous seditieux, & boutique de toute faction & conspiratiõ, duquel siege elle ne sera point deliurée,

iuſques à ce qu'ils ayent ietté du haut en bas des murailles la teſte de SEBE prince des ſeditieux qui s'eſtoit rebellé du Roy Dauid, & auoit detourné le peuple de ſõ obeiſſãce, lequel Sebe ſi vous regardez au lettres de ſon nom, & à la verité du faict, vous trouuerez que c'eſt la figure de voſtre paſteur, qui Dieu aydant receura vn pareil fruict de ces trahiſons & conſpirations que le meſme Sebe, & auec vne fin digne de ſa vie & mœurs. Et à la fin apres que le chef de la Cauſe aura eſté couppé, nous rendrõs la louange à Dieu, & par telle expiation, ayants appaiſé ſon ire, & celle du Roy, nous remettrons ſus noz Egliſes, pures & nettes de toute contagion de la Cauſe. Et vous ſemblablemẽt Portes mõ ſingulier amy, ornement de la Grece, laiſſant ceſt auare & cruelle terre, vous en reuiendrez à voſtre maiſtreſſe madame la Ducheſſe de Ferrare, qui à touſiours veſcu comme nous en la pure religion, deteſtãt la Cauſe. Et alors tous enſemble eſtãts releuez de tant de miſeres, & purgez de ces mauuaiſes humeurs de la Cauſe, ferons cõfeſsiõ publique de noſtre foy, telle qu'on dict que fit Conſtantin, quant il fut inter-

rogué de ſa foy par Acholius Eueſque: qu'il embraſſoit la foy que l'Egliſe obſeruoit en Illiric auant qu'elle fut infectée de la doctrine d'Arrius: ainſi auec grand aſſeurance & allegreſſe, nous embraſſerons ceſte foy, que les Egliſes de France auoiẽt auant qu'eſtre ſouillées de ceſte peſte & cõtagion de la Cauſe, ce qu'il plaiſt à dieu nous octroyer par ſon filz Ieſus Chriſt, lequel ie prie qu'il vous maintienne ſain & ſauf auec toute voſtre famille, & qu'il garde vous & tous les bons du mal de la Cauſe. A dieu & nous aymez comme vous auez de couſtume. De Strasbourg le 15. iour de Septembre.

FIN.

Fautes notables en l'Impreſion.

Feuillet 5. page 1. Cima Lizés Cimna. f. 6. p. 2 de l'Empereur de Conſtantinoble lizés du peuple de Conſtantinoble f. 11. p. 2. nous le pouuons lizés nous la pouuons. f. 2. p. 1. Typhon lizes Triphon en la fin de la meſme page dõt ilz ont lizés dont eſtantz. f. 14. p. 1. tant aduané lizés à tant aduancé. f. 20. pa. 1. meſchante & malheureuſe lizés meſchant & malheureux. f. 21. pa. 1. il ne peut entre lizés il ne peut entrer. f. 24. page. 1. nulitaires lizés militaires.





